

LES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE 2013

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE MOSELLE	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

ÉDITO



PARTICIPER À LA CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL ANNUEL DES CENTRES SOCIAUX, C'EST SE DONNER LA POSSIBILITÉ DE DISPOSER DE DONNÉES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES QUI RENDENT VISIBLE ET LISIBLE LEUR ACTION.

La réalisation de cette plaquette s'inscrit dans une démarche expérimentale coordonnée par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et la Fédération nationale des centres sociaux (FCSF). Elle a mobilisé l'ensemble des centres sociaux agréés en Moselle pour recueillir des informations contribuant à mieux les connaître afin de mieux les accompagner dans l'exercice de leur mission. Nous les remercions pour leur précieuse collaboration.

En effet, les centres sociaux sont au plus près des habitants mosellans. Ils mesurent combien il devient incontournable que les partenaires de l'animation sociale échangent, partagent leurs connaissances et leur fonctionnement et imaginent ensemble de nouvelles formes de partenariat pour le développement social des territoires.

Participer à cette expérimentation, c'est aussi une collaboration entre la Caisse d'allocations familiales (Caf) et la Fédération départementale des centres sociaux (FDCSM) de Moselle, un dialogue, un objectif commun de donner à voir les actions et les moyens d'agir développés au sein des centres sociaux en faveur des habitants et des territoires mosellans.

À terme, les données ainsi recueillies chaque année enrichiront la réflexion nécessaire à l'animation d'un schéma départemental de l'animation de la vie sociale qui s'inscrira dans un large partenariat au profit de ce vecteur essentiel des politiques sociales de proximité.

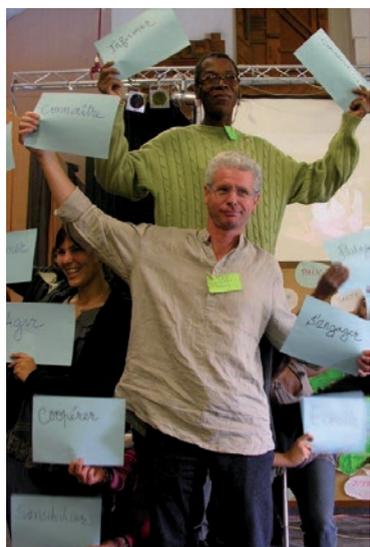
La plaquette a vocation à être largement diffusée auprès des administrateurs, des équipes salariées et des partenaires locaux des centres sociaux afin de communiquer, provoquer l'échange et permettre une meilleure connaissance de leur rôle pour le « vivre ensemble » et auprès des habitants de tous âges.

Il s'agit donc bien d'une première étape qui confirme un engagement partenarial en faveur de l'animation sociale et qui marque le début d'autres fructueuses collaborations au service des familles mosellanes.

Robert CANTISANI, président de la Caf de la Moselle
Alexandre AGIUS, président de la FDCSM

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL, C'EST :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX DE MOSELLE



37 centres sociaux sur les 40 du département sont concentrés sur les pôles urbains :

- 14 sur le territoire de Thionville
- 10 sur le territoire de Metz
- 13 sur le territoire du Bassin Houiller

3 centres sociaux sont situés sur le territoire du Grand Est dont 1 en zone rurale.

92% sont associatifs relevant du droit local Alsace - Moselle, dont 8 sont gérés par une même association. Seuls 2 centres sociaux sont gérés par des municipalités et 1 est en gestion directe Caf.

PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET DÉFINI TOUS LES 4 ANS



L'agrément d'un centre social est prononcé par la Caf pour une durée maximale de quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants. *Circulaire Animation Vie Sociale (AVS) de juin 2012*

UN PROJET POUR UN TERRITOIRE IDENTIFIÉ

De fortes disparités historiques, économiques et sociales distinguent les 40 centres sociaux agréés de Moselle.

Trois secteurs se distinguent :

- le bassin sidérurgique fortement imprégné de la culture ouvrière sidérurgique cosmopolite locale, proche de la frontière luxembourgeoise (*1 actif occupé sur 10 en Moselle travaille au Luxembourg*),
- le bassin houiller et le grand Est fortement imprégnés de la culture paternaliste des houillères, proche de la frontière allemande,
- la région messine conditionnée par l'urbanisation massive et l'attractivité de la ville de Metz.

Ces caractéristiques influencent les contenus de chaque projet qui intègrent les spécificités territoriales et problématiques sociales locales.

5/10



À L'ÉCHELLE
D'UNE COMMUNE

La moitié des centres sociaux interviennent à l'échelle d'une commune, 36% à l'échelle d'un quartier périphérique et 13% sur un quartier de centre-ville. Un tiers sont implantés sur des territoires où ils constituent le seul équipement d'animation sociale locale.

77%

des agréments attribués en Moselle ont une durée de 4 ans (moyenne nationale : 66%).

Chaque projet agréé fait l'objet d'un suivi régulier qui interroge la réalisation des objectifs, le contexte de la structure et l'environnement local et donne lieu ou non au renouvellement de l'agrément.

Au cours des trois dernières années, les conseillers techniques de la Caf ont accompagné les centres sociaux dans leur démarche de projet en clarifiant les attentes réglementaires et en veillant à la cohérence entre le diagnostic partagé et le projet agréé.

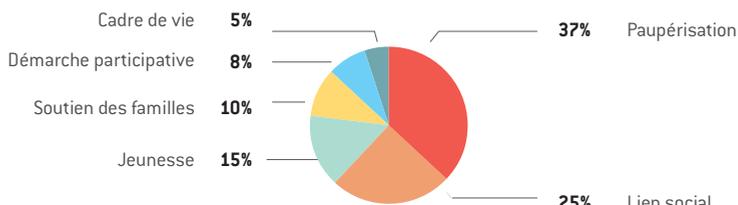
UN PROJET POUR LES HABITANTS

La participation d'un habitant ou d'un usager peut prendre différentes formes allant de la consommation d'activités à la contribution au processus de décision en passant par l'élaboration, l'animation d'activité et l'implication dans le fonctionnement du centre social.

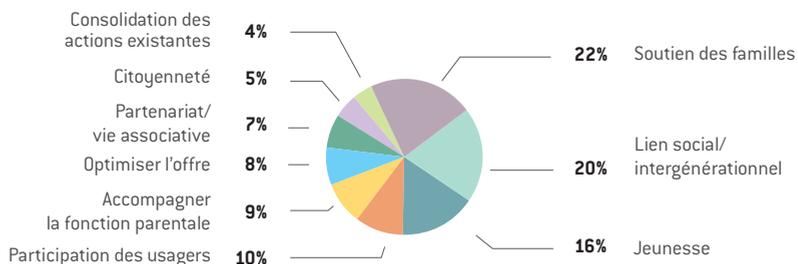
750 usagers réguliers fréquentent chaque centre social mosellan, en moyenne. L'écart varie entre 100 et 3 500 usagers réguliers par centre social.

PROJET : GÉNÉRALITÉS

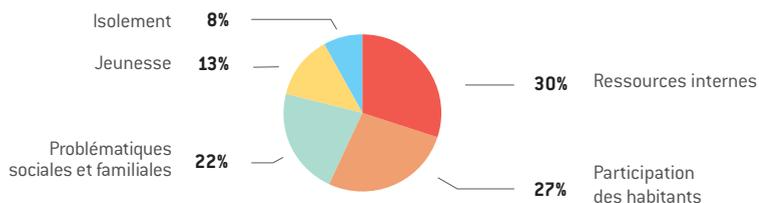
COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?



COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LES AXES PRIORITAIRES POUR VOTRE CENTRE SOCIAL CETTE ANNÉE ?



QUELLES SONT LES PRÉOCCUPATIONS PRIORITAIRES EXPRIMÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX ?



UN PROJET EN LIEN AVEC LES ENJEUX DES TERRITOIRES

Les problématiques de territoire ont repéré la paupérisation facteur de dégradation des liens intra familiaux, l'absence de lien social source de tensions et d'isolement, la difficulté d'une prise en charge adaptée aux besoins des jeunes.

Les projets reflètent donc ces principaux constats avec pour priorités :

- de soutenir les familles dans leur vie quotidienne et dans leur parentalité,
- de développer la socialisation des habitants et de lutter contre l'isolement en veillant à la mixité sociale et culturelle,
- de contribuer à l'élaboration d'une politique jeunesse favorisant son développement et son intégration sociale.

PROJET

Les équipes sont attentives à rendre l'habitant ou l'utilisateur « acteur » du projet social. Elles se mobilisent au quotidien sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer leur expression et leur réelle participation. Parallèlement, l'équilibre des moyens humains et financiers demeure une préoccupation forte face aux tensions budgétaires exprimées par les centres sociaux.

LA PRÉSENCE AUPRÈS DES JEUNES ET DES FAMILLES

AGIR AVEC LES PUBLICS ENFANCE ET JEUNESSE



50% des actions menées par les centres sociaux de Moselle sont dirigées vers l'enfance et la jeunesse.



41% des centres sociaux de Moselle ont accompagné plus de 3 projets à l'initiative de jeunes en 2011.

La Fédération des centres sociaux s'est engagée dans un projet expérimental d'accompagnement des initiatives des publics jeunes : 16 centres sociaux de Moselle y sont associés en 2011.

LES PROJETS FAMILLE



27% des actions concernent le projet familles du centre. Les centres sociaux se préoccupent de la famille dans sa globalité en accompagnant toutes les tranches d'âge qui la composent.

UNE OFFRE DE SERVICE AJUSTÉE AUX BESOINS



90% des centres sociaux mènent des actions en direction de la petite enfance (0-6 ans) : ALSH maternel, activités d'éveil, gestion de halte-garderie...



100% des centres sociaux agissent dans les secteurs de l'enfance (6-11 ans), des pré-ados (11-13 ans) et des ados (13-16 ans)



72% des centres sociaux ont une action pour les jeunes adultes : accompagnement de projets (loisirs éducatifs, projets scolaires ou professionnels)



79% des centres sociaux mènent un projet famille : manifestations festives, sorties familiales, loisirs collectifs.

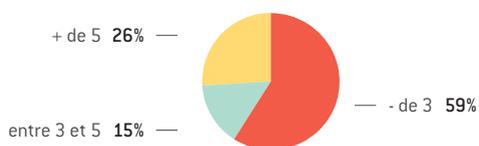
PROJET

DYNAMIQUE PARTICIPATIVE ET INNOVANTE

EXPRESSION ET CAPACITÉ D'AGIR DES HABITANTS

ACCOMPAGNER DES INITIATIVES D'HABITANTS

Nombre d'actions accompagnées par le centre social.



des centres sociaux accompagnent des actions ou des projets à l'initiative des habitants qui restent acteurs ou porteurs de leur projet.



des actions accompagnées par les centres sont devenues autonomes.

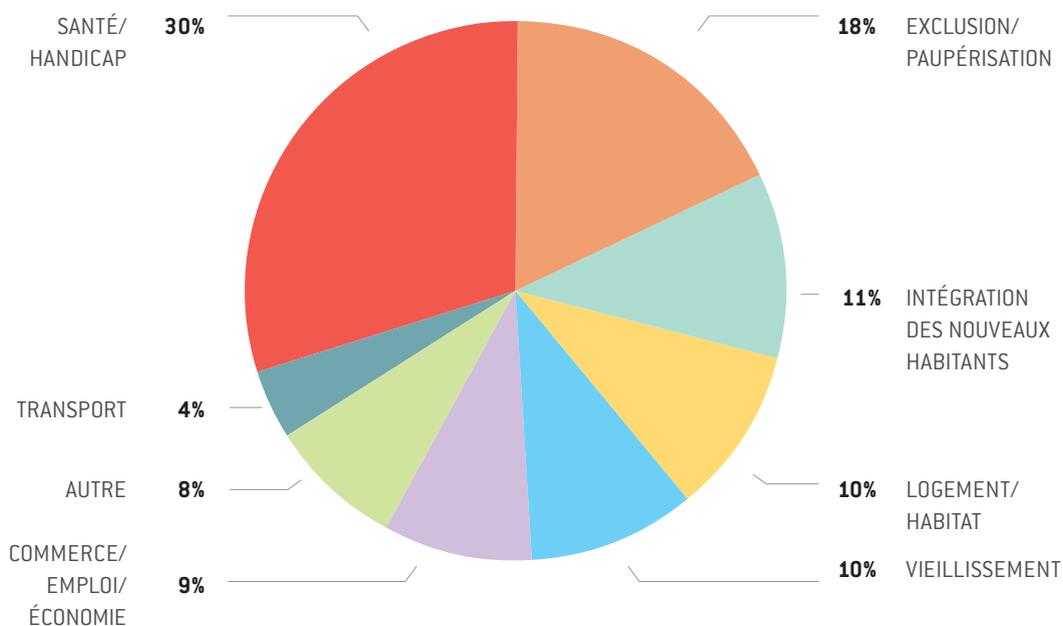
ACCOMPAGNER DES INITIATIVES D'ASSOCIATIONS

634 ASSOCIATIONS de loisirs créatifs, de sports, de culture, d'écologie... sont accueillies dans les centres sociaux mosellans, qui sont bien identifiés comme des structures de proximité coordonnant les actions de leurs territoires. Ces associations contribuent de manière transversale et solidaire à la mise en œuvre du projet social en faveur des habitants de tous âges.



DES ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

Les centres sociaux sont en prise directe avec des enjeux de la vie quotidienne des habitants. Des dynamiques collectives ainsi que des actions concrètes répondant aux besoins et attentes des habitants se mettent en place.



18% des centres sociaux proposent une action de LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS et la PAUPÉRISATION. Il s'agit d'actions collectives d'amélioration de la vie quotidienne (*laverie sociale, coopérative alimentaire,...*), d'actions en lien avec l'accès aux droits (*informations, apprentissage de l'outil informatique...*), ou encore d'actions favorisant la rencontre des habitants (*auberges espagnoles...*).

30% des centres sociaux animent des actions sur la SANTÉ en direction de tous âges. Ils portent une attention particulière à l'intégration de l'enfant et de l'adulte porteur de handicap dans toutes les activités proposées.

11% des centres sociaux développent des actions d'accueil, d'information et d'orientation pour les NOUVEAUX HABITANTS en partenariat étroit avec les villes. Ils participent ainsi à lutter contre l'isolement en favorisant des rencontres inter-générationnelles (*fêtes des voisins, portes ouvertes, actions solidaires...*).

PARTENARIATS

LE DIALOGUE ÉLUS-HABITANTS EN ACTES



2,3 RENCONTRES ÉLUS/HABITANTS

ont eu lieu en moyenne dans chaque centre social, - soit un total de 88 rencontres dans 38 centres sociaux.

Elles ont porté en priorité sur :

- la réalisation du diagnostic social territorial et l'identification des problématiques sociales dans le cadre de l'élaboration du projet du centre social,
- l'aménagement et l'amélioration du cadre de vie,
- l'approche des problématiques des publics jeunes.

DES CONVENTIONS CADRES PLURI-PARTENARIALES

La Cnaf demande la formalisation d'une politique départementale de l'animation de la vie sociale, recherchant l'implication des partenaires au travers d'un schéma départemental de l'animation de la vie sociale. La Fédération des centres sociaux de Moselle développe depuis 2010 avec son réseau et auprès des partenaires une démarche de promotion de conventionnements politiques et financiers, pluri partenariaux et pluriannuels : « **le pacte de coopération** ». L'enjeu de ces démarches de coopération est d'accorder toutes les parties sur le projet d'animation globale et sur les fondamentaux du projet participatif des centres sociaux et de se concerter sur les modalités de sa mise en œuvre.

LES CONVENTIONNEMENTS LOCAUX



Commune



Caf

Les communes et la Caf sont les partenaires majoritaires et essentiels du projet d'animation globale.

LE DIALOGUE AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

L'ACTION DES CENTRES SOCIAUX S'ORGANISE AUTOUR D'UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS, INSTITUTIONNELS ET LES GROUPES INFORMELS LOCAUX.

64% des centres sociaux de Moselle travaillent en partenariat avec des structures associatives du territoire : associations d'habitants « de quartier » (41%), associations de parents d'élèves (25%), associations de locataires (20%), associations culturelles, associations culturelles, associations sportives et de loisirs.

Ces relations de coopération permettent de maintenir une veille sur les réalités sociales locales, d'initier des projets en coopération partenariale et pluridisciplinaire et de conduire des actions ponctuelles ou régulières en commun : action d'information sur l'accès aux droits/ l'accès aux soins, animation de quartier, accueil et accompagnement de l'enfant, animations interculturelles et pluri générationnelles en direction des familles.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

Les centres sociaux sont des structures ouvertes aux habitants et à leurs besoins.
Les bénévoles participent activement à la vie des centres.

CONTRIBUER À L'ANIMATION D'ACTIVITÉS



997
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS,
- soit une moyenne
de 26 bénévoles
par centre social
représentant une moyenne
de 41 heures par semaine.

86%

des centres sociaux de Moselle
proposent au moins une activité
régulière en soirée.



S'IMPLIQUER DANS LA GOUVERNANCE DU CENTRE SOCIAL

DIFFÉRENTES INSTANCES DE PILOTAGE SONT
CONSTITUÉES AU SEIN DES CENTRES SOCIAUX POUR
DONNER AUX HABITANTS UN LIEU D'EXPRESSION,
DE PROPOSITIONS ET DE DÉCISIONS.

430 ADMINISTRATEURS
sont engagés dans les instances de pilotage.

500 heures
de bénévolat par centre social au minimum.

69% des bénévoles sont impliqués dans
les Conseils d'Administration des centres sociaux

28% d'entre eux sont membres de leur
Comité d'Usagers.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

BÉNÉVOLES : UN SAVOIR ÊTRE ET UN SAVOIR FAIRE

S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT IMPLIQUE UN SAVOIR ÊTRE, UN SAVOIR FAIRE
ET UN SAVOIR RELATIONNEL IMPORTANT.



33% des centres sociaux
ont formé des bénévoles
d'activités en 2011.



23% des centres sociaux
ont formé des habitants
associés à l'instance de
pilotage.

Conscients de devoir accompagner les bénévoles associés au pilotage, les centres pointent la nécessité de renforcer leur connaissance:

- du monde associatif
- de la méthodologie d'actions et de projets
- de la participation citoyenne et solidaire des habitants
- de la communication.



LA FDCSM a pour mission de participer à la qualification des acteurs des centres sociaux, elle propose chaque année des actions de formations sur mesure, en direction des bénévoles et administrateurs. La Caf de Moselle participe également financièrement à la formation des bénévoles investis dans le pilotage.

RESSOURCES HUMAINES

Le centre social élabore et réalise son projet grâce au concours d'une multitude d'acteurs. Il y a à la fois des bénévoles (d'activités ou administrateurs) et des salariés (de l'association ou mis à disposition par un partenaire).

DES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES MULTIFORMES

1 557 SALARIÉS

- soit 40 salariés par centre

460 ETP¹ au total

- soit 12 ETP par centre

TEMPS PARTIEL

L'écart entre le nombre de salariés et le nombre de postes en équivalent temps plein est très important en Moselle, ce qui marque une forte proportion de salariés à temps partiel.

Dans le détail et au niveau des équivalents temps plein :

Comparaison nationale

2,71 ETP

PILOTAGE

(1,10 ETP direction, 1,61 pour l'accueil, le secrétariat et la comptabilité)

3 ETP

PILOTAGE

(1 ETP direction, 2 pour l'accueil, le secrétariat et la comptabilité)

6 ETP

ANIMATION ET TRAVAIL SOCIAL

6 ETP

ANIMATION ET TRAVAIL SOCIAL

4,3 ETP

PETITE ENFANCE

3 ETP

PETITE ENFANCE

2,4 ETP

AUTRES (entretien, intervenants techniques...)

3 ETP

AUTRES (entretien, intervenants techniques...)

97,5 %

des centres sociaux déclarent appliquer une **convention collective**.

75%

des centres sociaux adoptent la **convention collective ALISFA**.

L'observatoire national de cette branche professionnelle relève en 2011 que seuls 25 % des salariés sont à temps complet dans les centres sociaux.

¹ ETP : Équivalent Temps Plein

RESSOURCES HUMAINES

EMPLOIS AIDÉS ET CEE²



61% des centres sociaux ont salarié au moins **1 emploi aidé en 2011**.
80 % d'entre eux déclarent avoir perdu des emplois aidés faute d'avoir pu les pérenniser financièrement.



69% des centres font appel à des CEE.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEMEURE UNE PRIORITÉ



199 ACTIONS DE FORMATION prévues en 2011 en Moselle,
- soit plus de 5 par centre social.

181 ACTIONS DE FORMATION réalisées en 2011,
- soit plus de 4 par centre social.

67% de ces formations étaient diplômantes et principalement axées sur le cœur de métier de l'animation sociale et territoriale (BPJEPS/DEJEPS³).

² CEE : Contrat d'Engagement Éducatif

³BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. IV)
DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. III)

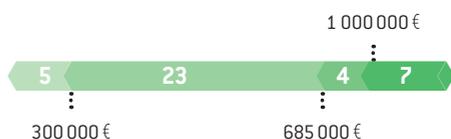
FINANCES

LE BUDGET DES CENTRES SOCIAUX

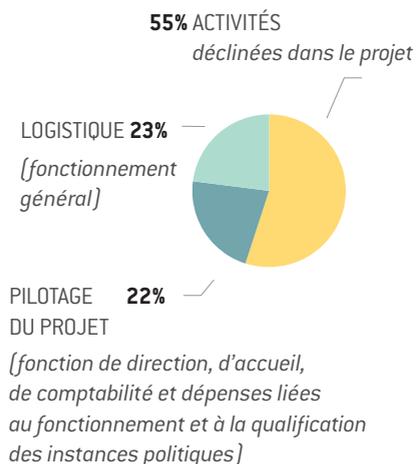


Le budget moyen d'un centre social en Moselle s'élève à **592 264 €**
(moyenne nationale : 615 000 €)

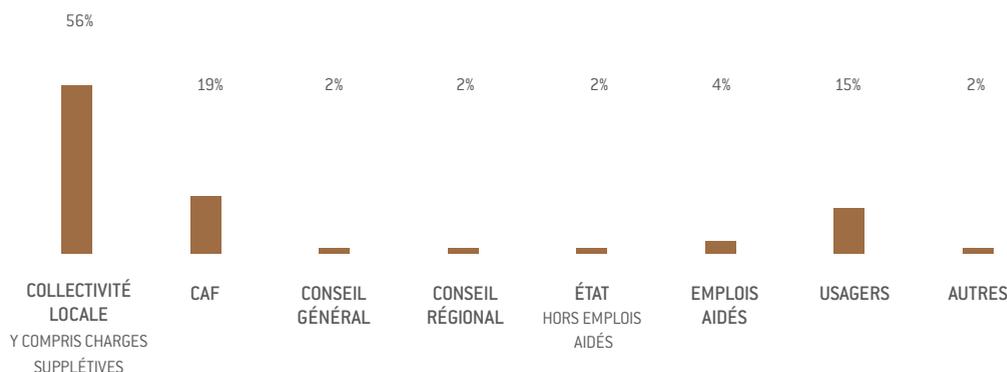
Budget des centres sociaux enquêtés :



RÉPARTITION DES CHARGES : PLA



PART DES DIFFÉRENTS FINANCEURS DANS LE BUDGET D'UN CENTRE SOCIAL



La participation globale de la Caf en Moselle est de 19,26 % contre 25,57% au niveau national.

À noter : une participation des usagers conséquente (15% contre 9,46% au niveau national) et des situations financières qui se fragilisent. 24 centres sociaux associatifs sur 37 déclarent observer un fond de roulement inférieur à 3 mois. 65% des centres sociaux de Moselle signalent une situation financière très fragile.

Les soutiens financiers des collectivités territoriales sont essentiels: en moyenne, 2% pour le conseil général de la Moselle (6% au niveau national) et 2% pour le conseil régional de Lorraine (6% national). Toutefois, le partenariat gagnerait à être explicité de manière concertée sur le projet d'animation sociale globale dans une perspective d'anticipation des évolutions du territoire et de dynamique de projet partagée.

FICHE D'IDENTITÉ

MOSELLE

40 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

18 ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

DONNÉES EXTRAITES DES 39 CENTRES SOCIAUX AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

997 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS **1557 SALARIÉS** › 460 ETP

634 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

430 HABITANTS ASSOCIÉS **22,5 M€ DE BUDGET CUMULÉ**
À L'INSTANCE DE PILOTAGE 592 264 € EN MOYENNE PAR CENTRE

38 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION
92% ASSOCIATIF

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES
- CONCILIER VIE SOCIALE ET VIE FAMILIALE
- PRENDRE EN COMPTE LES PUBLICS JEUNES
- LUTTER CONTRE LA PAUPÉRISATION
DES TERRITOIRES ET DES FAMILLES

Le projet SENACS

Le Système National d'Échanges des Centres Sociaux (SENACS)-Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes³. Cette enquête se base sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004 visant à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Elle est le fruit d'une démarche partenariale menée entre Caf et Fédérations des Centres Sociaux.

En 2012-2013, 1161 centres sociaux ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter » selon les principes exprimés par Patrick Viveret (philosophe). Le taux de réponse national est d'environ 80%.

Puisse ce document accroître votre connaissance d'acteurs de proximité, en phase avec des préoccupations d'habitants du territoire régional.

Coordonnées :

Caf de la Moselle

4, Boulevard du Pontiffroy
57774 Metz Cedex 9

Fédération des Centres Sociaux de Moselle

Résidence Les Saules
76 Sente à My
57000 Metz

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

³ Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes

Retrouvez également les plaquettes locales des 10 sites pilotes sur : www.senacs.fr :



Création et mise en page : Urbanitude

Photos : FCSF - Fédération départementale des centres sociaux de Moselle

Achévé d'imprimer en Août 2013

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET



www.senacs.fr

